

Quelle analyse pour les pronoms clitiques du cadien ?

Girard, Francine Alice

Université d'Agder, Kristiansand, Norvège
francine.girard@uia.no

1 Introduction

Depuis les travaux de Perlmutter (1971), Kayne (1975) et Zwicky (1977), les pronoms clitiques des langues romanes en général et du français en particulier ont fait l'objet d'une recherche intense. Ces travaux, en ce qui concerne le français, se sont d'abord concentrés sur le français standard ou de référence (FR) avant de se tourner dans les années 1990 vers des variétés de français parlés informels (FPI) tels que celui de l'Hexagone (Zribi-Hertz, 1994), du Québec (Roberge, 1990 et Auger, 1994 et 1995) ou encore du français pied-noir (Roberge, 1990), l'accent étant mis le plus souvent sur les pronoms sujets.

Deux approches principales s'opposent dans la littérature sur les pronoms clitiques du français. La première est une optique « syntaxique » argumentant en faveur d'une analyse des pronoms clitiques comme arguments. C'est celle proposée pour le FR par Kayne (1975, 1983), Rizzi (1986) ou encore par De Cat (2005). La seconde est une optique « morphologique » qui défend une analyse de ces éléments comme des affixes marqueurs d'accord ou argumente qu'ils font l'objet d'un changement en cours dans cette direction. C'est l'approche défendue pour les FPI par Roberge (1990), Zribi-Hertz (1994), Auger (1995) et Miller et Monachesi (2003) entre autres.

Nous présenterons dans cet article les pronoms clitiques sujets et objets du français cadien¹, une variété de français parlée dans le sud-ouest de la Louisiane, sur un territoire dénommé Acadiana, un triangle ayant pour base la côte du Golfe du Mexique et pour sommet, la paroisse d'Avoyelles. Cet espace regroupe 22 des 64 paroisses de la Louisiane depuis la législation de 1968 (Brasseaux 1998). Les pronoms clitiques de cette variété de français essentiellement orale, dérivée de dialectes du Grand-Ouest, Poitou principalement (Bodin 1987), arborent un certain nombre de particularismes qui en font un objet intéressant pour l'étude de la variation dans ce domaine en français.

Nous verrons que l'examen des données cadiennes révèle que les deux approches principales mentionnées ci-dessus pour le français s'avèrent inadéquates pour rendre compte des pronoms clitiques de cette variété dont le comportement se distingue à la fois de ceux du FR et de ceux des FPI même s'ils partagent plus de traits communs avec ces derniers. Nous montrerons que, si les pronoms clitiques cadiens arborent plusieurs traits qui permettraient de les catégoriser comme des affixes marqueurs d'accord, d'autres aspects de leur comportement vont à l'encontre d'une telle analyse, ce qui indique qu'ils n'ont pas encore atteint ce statut même s'ils semblent bien impliqués dans un processus de grammaticalisation allant dans cette direction.

2 Traitements théoriques des pronoms clitiques en français

Ainsi que nous venons de le mentionner, la recherche portant sur les pronoms clitiques a mené à deux types d'analyses qui s'opposent, les unes traitant les pronoms clitiques comme des arguments et les autres, comme des affixes marqueurs d'accord. Nous donnerons maintenant une rapide présentation des traitements proposés pour le français dans ces deux cadres.

2.1 Les pronoms clitiques du français sont des arguments

Cette première approche correspond à celle défendue à l'origine par Kayne (1975, 1983) pour les pronoms clitiques du FR et, bien qu'ayant subi de nombreuses modifications, cette analyse demeure encore aujourd'hui un travail de référence pour le traitement des clitiques en FR ainsi que le montrent des travaux comme ceux de De Cat (2005).

Kayne souligne comment la syntaxe des pronoms clitiques diffère en plusieurs points de celle des SN et des SP pleins. Ils ne peuvent en effet être ni coordonnés ni modifiés ni utilisés seuls. Ils ne peuvent être sujet d'une proposition participe absolue ou d'un infinitif exclamatif. Ils peuvent donc être définis comme des clitiques spéciaux pour reprendre la terminologie de Zwicky (1977).

Dans son analyse détaillée du comportement des pronoms sujets du FR, Kayne (1975) observe des différences de comportement entre les clitiques sujets qui apparaissent en position préverbale et ceux qui apparaissent en position postverbale, ce qui le mène (Kayne 1975 et 1983) à opérer avec deux analyses distinctes de la cliticisation des pronoms sujets en FR, une pour les proclitiques et une pour les enclitiques.

2.1.1 Les proclitiques sujets

Kayne accorde aux proclitiques sujets le statut d'argument car ils fonctionnent comme de véritables sujets, au même titre que les SN sujets. Son hypothèse repose principalement sur deux faits :

- la complémentarité des SN et des clitiques sujets, le proclitique sujet ne pouvant pas être employé en cooccurrence avec le SN sujet comme l'illustre l'exemple (1) :

(1) *Jean il viendra.

- tout comme le SN sujet, le proclitique peut s'élider dans les structures coordonnées :

(2) Jean viendra et présentera son nouveau livre.

Il viendra et présentera son nouveau livre.

Dans l'analyse de Kayne, le proclitique est considéré comme un argument pronominalisé et déplacé de sa position profonde de sujet vers une position adjointe au verbe. Il est cliticisé en phonologie à l'issue d'une règle phonologique tardive, postsyntaxique.

2.1.2 Les enclitiques sujets

En ce qui concerne les enclitiques sujets, Kayne (1983) fait remarquer que leur syntaxe se distingue de celle des proclitiques essentiellement deux points :

- l'enclitique peut apparaître en cooccurrence avec le SN sujet :

(3) Jean viendra-t-il ?

- l'enclitique ne peut pas s'élider :

(4) Jean viendra-t-il et présentera-t-il son nouveau livre ?

*Jean viendra-t-il et présentera son nouveau livre ?

Ces deux caractéristiques des enclitiques sujets mènent Kayne à conclure qu'ils ne sont pas des arguments, mais des clitiques dès la structure profonde, ce qui le conduit à argumenter en faveur d'une cliticisation syntaxique de ces enclitiques.

2.1.3 Les clitiques objets

Ainsi que nous l'avons mentionné dans notre introduction, la recherche sur les clitiques du FR s'est concentrée principalement sur les clitiques sujets. Kayne montre toutefois que les pronoms clitiques objets du FR – tout comme les proclitiques sujets - sont en distribution complémentaire avec les SN et les SP pleins correspondants, le FR n'admettant pas le redoublement de l'objet par un clitique. Il sont analysés en conséquence comme des arguments générés dans la même position que les SN et les SP pleins dans la structure profonde et sont ensuite déplacés dans leur position de surface où ils sont cliticisés au verbe.

2.2 Les pronoms clitiques du français sont des affixes marqueurs d'accord

Le statut d'argument attribué aux pronoms clitiques du français par Kayne pour le FR se trouve cependant contesté depuis les années 1990 par les analyses des pronoms clitiques des FPI proposées entre autres par Zribi-Hertz (1994) et Roberge (1990) pour le FPI de l'Hexagone (FPIH), par Auger (1995) pour le FPI québécois (FPIQ) et par Roberge (1990) pour le français pied-noir. Leurs travaux se focalisent principalement sur les pronoms clitiques sujets qu'ils traitent non comme des arguments mais comme des affixes marqueurs d'accord. L'argumentation en faveur de cette analyse repose sur des similitudes observées entre les clitiques des FPI et ceux de dialectes du nord de l'Italie tels que le Trentin (Brandi et Cordin, 1989). On observe entre autres dans ces variétés de français l'absence d'enclise et surtout le redoublement fréquent du sujet par un clitique, y compris celui de sujets quantifiés. Le redoublement des sujets quantifiés constitue en effet un élément central de l'argumentation car c'est le critère essentiel dans la théorie *Principes et Paramètres* pour établir la distinction entre dislocation et redoublement du sujet par un clitique. Or c'est principalement la présence du redoublement du sujet plein par un clitique qui mène ces chercheurs à argumenter en faveur d'une analyse des clitiques sujets comme affixes marqueurs d'accord.

Nous donnerons un rapide aperçu des données qui sous-tendent les analyses proposées pour les trois variétés de FPI mentionnées ci-dessus.

2.2.1 Les clitiques sujets dans les FPI de l'Hexagone

Zribi-Hertz (1994) note que le comportement des proclitiques sujets du FPIH se distingue en plusieurs points de celui des proclitiques sujets du FR :

- Ils ne sont pas ellipsables dans les structures coordonnées :
(5) **Il mangera beaucoup de viande et *boira beaucoup de vin.**
Il a mangé beaucoup de viande et **a bu beaucoup de vin.
- Ils peuvent apparaître en cooccurrence avec un sujet lexical, l'absence de pause entre le SN sujet et le clitique indiquant qu'il s'agit bien d'un redoublement du sujet et non d'une dislocation :
(6) **Pierre il mange.** (Un patron de phrase possible)
- Ils peuvent apparaître en cooccurrence avec un sujet quantifié comme dans les exemples en (7):
(7) **Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil.**
Personne il m'aime.

Pour rendre compte de ces différences de comportement entre le FR et les FPI, Zribi-Hertz (1994) argumente en faveur de deux grammaires distinctes pour ces deux variétés de français et précise que (Zribi-Hertz 1994 : 137) « tous les travaux récents portant sur la syntaxe du français avancé (FA) indiquent de façon convergente que la structure de la proposition fléchie y est en train de devenir semblable à celle du trentin ».

Dans ce dialecte du nord de l'Italie décrit par Rizzi (1986) et Brandi et Cordin (1989), le SN sujet est obligatoirement doublé d'un clitique ainsi que l'illustrent les deux phrases en (8)a et b :

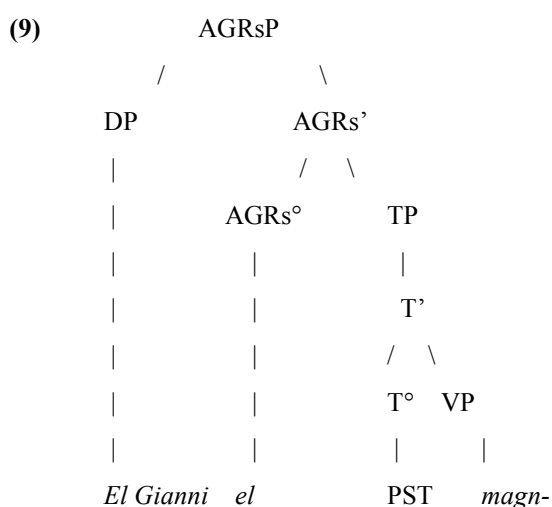
(8) a. **El Gianni el magna.**

Le Gianni il mange

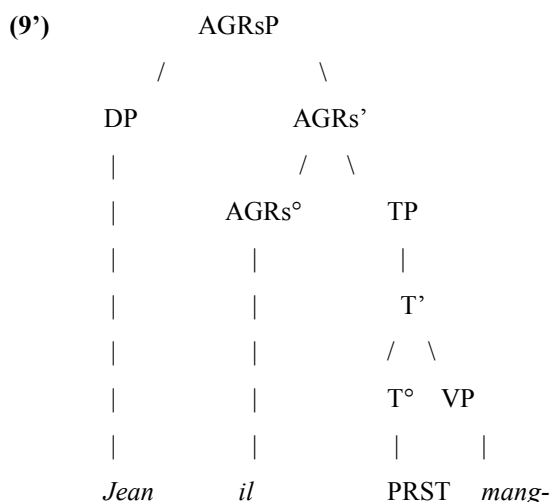
'Gianni mange'

b. ***El Gianni magna.**

Les proclitiques sujets de ce dialecte sont en conséquence analysés non pas comme des arguments mais des épels d'accord ainsi que le montre la structure en arbre donnée en (9) où le clitique est généré sous AGRs° dans la structure de base :



Zribi-Hertz juge que le comportement des proclitiques du FA (principalement en raison du redoublement du sujet qui rend possible la cooccurrence du clitique et du SN sujet) indique qu'ils sont solidaires de la flexion verbale, ce qui les identifie comme des éléments fonctionnels, des épels de l'accord-sujet et non des sujets. Ceci la mène à générer le proclitique *il* d'une phrase du type *Jean il mange* sous AGRs° dans la structure profonde donnée en (9') ainsi que l'était le proclitique *el* en (9):

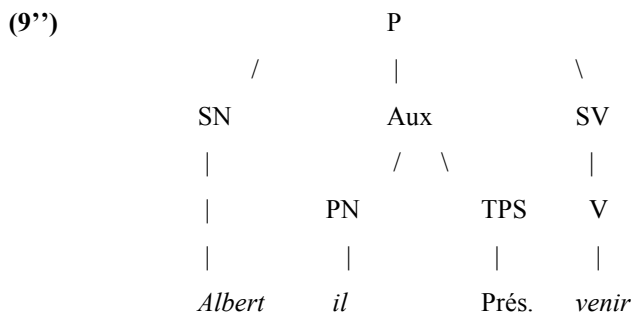


Zribi-Herz propose ainsi deux analyses différentes pour le pronom *il* de (10)a et celui de (10)b.

- (10) a. **Il mange.** (FS moderne)
- b. **Il mange.** (FA)

Dans (10)a, *Il* ne participe pas de la flexion verbale et est engendré dans la position Spec, AGRP, pour être ensuite cliticisé tardivement au syntagme verbal. Zribi-Hertz suit en cela l'analyse de Kayne (1975). Dans (10)b, en revanche, le proclitique sujet *il* est engendré sous AGRs° et doit sa cliticité à son statut flexionnel.

Il est intéressant de noter que la structure arborescente donnée en (9)' n'est pas sans rappeler celle proposée pour le FR par Hirschbühler (1971). Hirschbühler traite les pronoms personnels conjoints comme des indicateurs de personne (PN) dérivés directement dans la structure profonde sous le nœud Aux, nœud qui domine également Tps. L'arbre proposé par Hirschbühler est de la forme (9'') :



2.2.2 Les clitiques sujets en FPI québécois

La situation du FPIQ est en plusieurs points comparable à celle du FPIH. Auger (1995) observe en effet que les clitiques du FPIQ arborent un comportement analogue à ceux d'autres français parlés informels et argumente elle aussi pour leur caractère non-argumental. Auger étaye son hypothèse à l'aide d'arguments similaires à ceux de Zribi-Herz :

- les clitiques sujets du FPIQ ne sont pas ellipsables dans les structures coordonnées :
 - (11) **Je mange du pain pis je bois du vin.**
- les clitiques du FPIQ s'emploient en cooccurrence avec le SN sujet sans qu'il y ait de pause entre le SN et le clitique, ce qui indique, nous l'avons vu en 2.2.1, qu'il ne s'agit pas de dislocation mais d'un redoublement du sujet :
 - (12) **Les maringouins ils me suivent.**

2.2.3 Les clitiques sujets en français pied-noir

Roberge (1990) argumente lui aussi pour le statut affixal des clitiques sujet de différentes variétés de français et montre entre autres que le français pied-noir autorise, comme le FPIQ, le redoublement optionnel du sujet par un clitique ainsi que le montrent les exemples ci-dessous :

- (13) **L'homme (il) vient.**
Le soleil (il) brille pour tout le monde.

Ce dialecte permet en outre le redoublement des SN indéfinis et quantifiés comme l'attestent les phrases en (14) :

- (14) **Un homme il vient.**
Chaque femme elle parle.
Personne il sait qui est leur mère.

2.2.4 Les clitiques objets

Miller et Monachesi (2003) montrent que les pronoms clitiques objets du français peuvent être analysés comme des affixes. Ils s'appuient sur les observations suivantes :

- la position spécifique des clitiques par rapport au verbe
- le fait qu'ils se cliticisent à un mot adjacent et que le domaine de la cliticisation est lexical puisque leur hôte est un verbe
- la cliticisation fait référence à des facteurs morphosyntaxiques (forme finie, non finie du verbe, forme impérative affirmative ou négative) puisque leur position par rapport au verbe varie selon que le verbe a une forme finie ou non ou s'il est employé à la forme impérative positive ou négative.

Auger (1994) note toutefois une différence de statut entre les clitiques sujets et objets. En effet le redoublement des sujets dans les FPI permet de caractériser les clitiques de ces variétés non seulement comme des affixes, mais aussi comme des marqueurs d'accord puisque ces FPI autorisent l'emploi d'un marqueur du sujet (le clitique) en présence d'un sujet lexical. Ceci n'est pas le cas des clitiques objets dont le redoublement n'est pas attesté dans ces FPI. Ils ne peuvent donc pas être analysés comme des marqueurs d'accord contrairement aux clitiques sujets.

3 Les pronoms clitiques cadiens: les données²

Une comparaison entre les paradigmes clitiques sujet et objets direct et indirect du cadien et ceux du FR fait apparaître plusieurs similitudes qui permettent de les considérer eux aussi comme des clitiques spéciaux. Ils ne peuvent en effet être ni coordonnés ni modifiés ni utilisés seuls. Ils ne peuvent être sujet d'une proposition participe absolue ou d'un infinitif exclamatif. L'examen de nos données met toutefois en évidence de nombreuses différences entre ces deux variétés. Nous verrons que les clitiques cadiens arborent un comportement plus proche de celui des clitiques des FPI, ce qui n'est certes pas surprenant, mais nous montrerons qu'ils s'en distinguent également.

3.1 Les pronoms clitiques sujets

Les pronoms sujets cadiens présentent plusieurs particularités telles que le recul de la cliticisation, la réduction phonologique généralisée des clitiques, l'existence de phrases à sujet nul et le redoublement du sujet.

3.1.1 Remplacement des pronoms clitiques sujets par une forme forte

Le paradigme clitique sujet connaît un recul qui revêt plusieurs formes, la première étant le remplacement du clitique sujet par une forme forte. Les exemples en (15) ci-dessous montrent que le remplacement des pronoms clitiques par les pronoms toniques correspondants concerne la quasi-totalité du paradigme. Seuls *je* et *elle* semblent résister au phénomène ainsi que l'indiquent les phrases en (15)b. Il faut toutefois noter que le cas de *elle* est moins clair que celui de *je* puisque les pronoms clitique et tonique de la troisième personne du féminin revêtent la même forme. Nous avons ici opté pour l'interprétation clitique pour des raisons de prosodie : *elle* dans (15)b est inaccentué.

- (15)a **Quand toi es venu?**

Lui travaille asteur.
Nous-autres parlent pas comme ça.
Vous-autres allent pas à des bals?
Eux-autres aiment ça, danser.

b J'i [je lui] dis ça.
Elle avait sept ans plus vieux que moi.

Les pronoms clitiques peuvent aussi être remplacés, comme en (16), par le pronom *ça* dont le champ d'emploi connaît une extension considérable en cadien, phénomène déjà mentionné par Brown (1988). La forme *ça* a une lecture spécifique en (16)a et b où *ça* réfère à des êtres animés définis, elle a un sens indéfini et exclusif en (16)c où *ça* fonctionne comme un pronom générique. Elle joue finalement le rôle du pronom impersonnel *il* du FR devant les verbes indiquant le temps qu'il fait en (16)d.

- (16)a **Elle, ça dit la bonne aventure.**
Ça fait, ça (mes p'tits enfants) parle pas français.
- b Vous-autres, ça va à l'école.**
- c Les étudiants, après Eunice, ça va à des écoles.**
Un Cadien, ça travaillait pas, ça buvait...
- d Ça neigeait.**
Ça mouille.

3.1.2 Réduction phonétique des pronoms clitiques

Lorsque le pronom clitique est employé, il est fortement réduit et cela indépendamment de la nature du segment qui le suit, que ce soit le verbe comme en (17) ou un autre clitique comme en (18)

- (17) **J'vas pas à des bals.**
Mom l'[elle] a jeté ses pills.
N'[on] a passé beaucoup d'bon temps sur la galerie.
Ç'appelle ca une frotteuse.

- (18) **J'i [je lui] ai dit ça .**

3.1.3 Omission du sujet

Le clitique sujet peut également être effacé, ce qui marque l'existence de phrases à sujet nul en cadien. Cet effacement est pratiquement lexicalisé pour ce qui est des tournures impersonnelles en (19):

- (19) **Y a du monde, i vont pas aller si i vont pas boire.**
Y en a des tout gris.
Pour aller à l'école, fallait j'marche.

Dans les autres cas, le sujet effacé doit être recouvrable dans le contexte. En (20)a, le pronom réfléchi, porteur des traits de nombre et de personne, permet de recouvrer le sujet tandis qu'en (20)b, le clitique

sujet est recouvrable dans le contexte de communication puisqu'il s'agit de phrases extraites de dialogues entre deux personnes.

- (20)a [je] Me rappelle.
b Mais [je] jongle, jongle [pense] de euh aller danser.
[je] Vas visiter des amis.
La musique, [je] pourrais pas te répondre.
Euh, j'crois, [je] l'entends parler des fois.

3.1.4 Absence d'enclise

La cadien n'a pas d'enclitiques sujets. Le pronom clitique sujet n'est inversé ni dans les interrogatives comme en (21), ni dans les incises comme en (22):

- (21) Mais quoi il faisait?
Quoi ce qui est arrivé ici?
- (22) "Mom, si je retourne pas back", il dit, "lâche mes chiens."
"Ah, j'peux mourir en paix!" i(l) dit.

3.1.5 Reprise du pronom clitique dans les structures coordonnées

Le pronom clitique n'est pas effacé sous identité dans les structures coordonnées comme le montrent les phrases en (23):

- (23) Ils chassaient et ils trouvaient pas grand chose à tirer.
Je travaillais en l'été avec mon beau-père et je mettais les briques.

3.1.6 Redoublement du sujet par un clitique

La particularité la plus marquante du cadien est sans aucun doute le redoublement répandu du sujet par un clitique. Les phrases en (24) montrent que tous les types de sujets pleins peuvent être doublés d'un clitique:

- (24) Et moi j'l'aime mieux une poule élevée dans la cour.
Pop i[l] veut pas aller à les bals.
Mom l' [elle] a jeté ses pills .
Nous-autres n' [on] a dansé sur la galerie.
Ce monde ça dépense pas d'argent.
Personne il a rien dit.
Un Cadien ça travaillait pas.
Lui et Jebby i[ls] jouaient tout le temps.
Les Cadiens ça fait la boucherie.
Tout quelqu'un [tout le monde] i[ls] faisaient ça.

Il s'agit bien ici de cas de redoublement du sujet et non de dislocation à gauche. Il n'y a pas en effet d'emphase dans ces exemples ni de pause entre le sujet plein et le clitique.

3.2 Les pronoms clitiques objets

Si l'on examine maintenant les pronoms clitiques objets direct et indirect, nous pouvons observer un certain nombre de particularités telles qu'une réduction des paradigmes qui se manifeste par le recul du pronom neutre *le* et le syncrétisme des formes de la troisième personne, la réduction du nombre de clitiques autorisés devant le verbe, le redoublement de l'objet et l'enclise obligatoire dans les phrases impératives.

3.2.1 Le recul du pronom neutre *le*

Nous notons en cadien la quasi-disparition du pronom neutre *le* qui est soit effacé comme en (25)a soit remplacé par *ça* comme en (25)b.

(25)a **Je voyais la domestique [le] faire.**
Et ça [tout le monde] venait, ça lui donnait l'argent, il [le] fourait dans ses poches.

b **Il a enterré ça. (un gros os)**

3.2.2 Syncrétisme des formes de la troisième personne

Le second type de recul que nous mentionnerons au niveau des paradigmes objets se manifeste par le syncrétisme croissant des clitiques objets direct et indirect de la troisième personne qui s'emploient les uns pour les autres comme le montrent les exemples en (26):

(26)a **Elle voulait que Jane lui aide à élever ses enfants.**
Il veut...une cheminée pour lui chauffer.

b **Je la parlais anglais.**
Il l'a fait peur.
Moi, je les dis ça.
Nous les pardonnons.
Tu les donnais quelque chose.

En (26)a, le pronom objet indirect remplit la fonction d'objet direct alors qu'en (26)b, les clitiques objet direct ont la fonction d'objet indirect. Nous noterons que c'est à la troisième personne du pluriel que ce syncrétisme est le plus avancé et que l'emploi systématique du clitique *les* aussi bien dans la fonction d'objet direct que dans celle d'objet indirect a entraîné la quasi-disparition du clitique *leur* en cadien.

On pourrait objecter qu'il s'agit en (26) d'un changement de construction des verbes concernés, hypothèse que l'on doit rejeter comme l'indiquent les phrases en (27) où l'on trouve les constructions correspondantes avec SN et SP pleins :

(27) **Elle aide sa mère.**
Je parlais à les petits.

Il a fait peur à son chien.
La maman dit à les petits ouaouarons.
J'pardonne à cila.
Ça donnait du lait à elle et à son petit.

3.2.3 Réduction du nombre des clitiques devant le verbe

Le syncrétisme des formes objets direct et indirect les rend ambiguës, ce qui peut expliquer en partie que le cadien évite leur juxtaposition devant le verbe et préfère postposer l'un des deux objets comme en (28):

- (28) **J'les ai donné ça. (ça= les tartes)**
Au junk park ça fait, il a arrangé un de les bicyclettes, he painted it, et puis il m'a donné ça. (=la bicyclette)

Quelques séquences de clitiques sont toutefois attestées dans notre corpus, mais il s'agit des combinaisons quasi-lexicalisées *me le, te le*:

- (29) **Ma femme m'l'achète**
On va t' le donner

Nous noterons également que le cadien va souvent favoriser la forme forte même lorsqu'il n'y a qu'un seul objet pronominalisé comme en (30) :

- (30) **Ils ont dit ça.**
Ils ont envoyé un chèque à elle.

3.2.4 Redoublement de l'objet

Bien qu'il soit moins répandu que celui des sujets, le redoublement de l'objet direct et indirect est attesté en cadien:

- (31) **Et dans le matin, grand-père nous réveillait nous-autres.**
Ah j'veux tu me dis à moi.
J'vas la dire à elle.

Le redoublement de l'objet a lieu le plus fréquemment avec le verbe *aimer* et il est en fait si répandu que l'on peut le considérer comme pratiquement lexicalisé:

- (32) **Je l'aime du boudin.**
Si tu l'aimes quelque chose assez...
Le monde l'aimait le country.
On l'aime marcher.

3.2.5 Le cas des phrases impératives

Le cadien conserve l'ordre V-O dans les impératives et cela qu'elles soient à la forme affirmative ou négative. Le cadien a donc des enclitiques objets comme l'indiquent les exemples en (33) :

- (33) **Lève-les [vos enfants] et dresse-les dans le seigneur.**

Ben, goûte-la, i[l] dit.

Tracasse-toi pas.

4 Quelle analyse pour les pronoms clitiques cadiens?

Les données présentées en 3 montrent que le comportement des clitiques cadien est plus proche de celui des PFI présentés dans la section 2 que de ceux du FR. Nous avons vu en effet que, dans le cas des clitiques sujet, le cadien n'a pas d'enclitiques, que le clitique doit être repris dans les structures coordonnées et que le redoublement du sujet par un clitique est répandu. En ce qui concerne les pronoms objets, nous avons noté la réduction des paradigmes, la postposition systématique des clitiques objets dans les phrases impératives, qu'elles soient à la forme positive et négative, et l'emploi du redoublement de l'objet par un clitique.

Nous retrouvons ainsi dans cette variété de français la tendance à la fixité de l'ordre SVO observée en français ordinaire et populaire (Gadet, 1989 et 1992). Cette tendance se manifeste en ce qui concerne les pronoms clitiques sujets par l'absence d'enclise et pour les clitiques objets par la réduction des séquences de clitiques devant le verbe en faveur de l'emploi d'un pronom tonique postposé ou de l'effacement du pronom objet.

Nous noterons toutefois certaines différences de comportement entre les pronoms clitiques du cadien et ceux des autres FPI. En effet le redoublement du sujet en cadien s'avère beaucoup plus répandu que dans les variétés de FPI mentionnées dans la section 2. Il est de plus généralisé à tous les types de sujets dans ce parler alors qu'il est contesté pour le FPIH et le FPIQ par des linguistes comme Côté (2001) et De Cat (2005) qui remettent en cause l'argumentation reposant sur les sujets quantifiés des FPI dont il était question en 2.2. Par ailleurs, le redoublement des clitiques objets observé en cadien est également un phénomène qui n'est que très rarement attesté en FPI.

En raison des différences de comportements des pronoms clitiques du cadien par rapport à ceux du FR, ils ne pourront pas être analysés comme des arguments comme le proposent Kayne (1975, 1983), Rizzi (1986) ou De Cat (2005), mais leur proximité avec les clitiques des PFI nous permet-elle pour autant de les traiter comme des affixes marqueurs d'accord comme le proposent Auger (1994 et 1995), Roberge (1990), Zribi-Hertz (1995) et Miller et Monachesi (2003)?

Ainsi que Heap et Roberge (2001 :78) le faisaient remarquer, les deux grandes questions qui ressortent de la recherche menée depuis les années 1970 - et qui restent d'actualité encore aujourd'hui - concernent précisément le statut des pronoms clitiques : sont-ils des morphèmes indépendants ou des affixes et s'ils sont des affixes, ces affixes sont-ils des marqueurs d'accord ?

Pour apporter une réponse à ces questions pour les pronoms clitiques cadiens, nous discuterons des arguments permettant de classer ces pronoms clitiques dans l'une ou l'autre de ces catégories et nous montrerons que nos données ne peuvent apporter de solution tranchée à cette question.

Il sera nécessaire de distinguer entre la question du statut affixal et celle du statut de marqueur d'accord des clitiques. Une langue peut en effet avoir des pronoms affixés (des pronoms incorporés) qui ne sont pas des marqueurs d'accord, comme c'est le cas des pronoms objets dans certaines langues bantoues (Miller et Marchesi, 2005). Dans la section suivante, nous traiterons donc tout d'abord du statut affixal ou non des clitiques pronominaux du cadien avant d'aborder celui de marqueur d'accord. Nous examinerons la situation pour les clitiques sujets avant de passer aux objets.

4.1 Les pronoms clitiques sujets du cadien sont-ils des affixes ?

Nous montrerons ici que, si plusieurs aspects du comportement des pronoms clitiques sujets du cadien permettent d'argumenter en faveur d'une analyse affixale, d'autres nous orientent dans la direction d'une analyse en tant que morphème indépendant.

4.1.1 Arguments en faveur d'une analyse affixale:

Le comportement des clitiques sujets cadiens fournit plusieurs arguments en faveur d'une analyse affixale. Ces arguments peuvent se résumer de la façon suivante:

- la position spécifique des clitiques immédiatement devant le verbe
- le fait qu'ils se cliticisent à un mot adjacent et que le domaine de la cliticisation est lexical puisque leur hôte est nécessairement un verbe
- on doit répéter le pronom sujet lors d'une coordination d'hôtes
- leur réduction phonologique
- Le redoublement du sujet est fréquemment attesté, le cadien autorise donc la présence d'un marqueur de sujet même en présence d'un sujet lexical plein.

Nous pouvons également ajouter le fait que la morphologie verbale du cadien est très réduite.

4.1.2 Arguments contre une analyse affixale:

Plusieurs traits du comportement des pronoms sujets clitiques du cadien vont toutefois à l'encontre de cette analyse:

- le redoublement du sujet n'est qu'un patron possible même s'il est fréquent et concerne tous les types de sujets pleins.
- la cliticisation n'est pas obligatoire en cadien alors que l'affixation l'est toujours, du moins pour le français.
- l'existence de phrases à sujet nul est fréquemment attestée.

Les clitiques sujets cadiens seraient-ils comme le suggèrent Heap and Roberge (2001) un troisième type de clitiques sujets?

4.2 Les pronoms clitiques objets cadiens sont-ils des affixes?

L'analyse des pronoms clitiques objets présente des problèmes en grande partie identiques à ceux rencontrés par les pronoms clitiques sujets.

4.2.1 Arguments en faveur d'une analyse affixale:

Plusieurs arguments pèsent en faveur d'un traitement affixal des pronoms clitiques objets du cadien. Il s'agit principalement:

- de leur position spécifique par rapport au verbe
- du fait qu'ils se cliticisent sur un mot adjacent et que le domaine de la cliticisation est lexical (le verbe)
- on doit répéter le pronom objet lors d'une coordination d'hôtes
- Le redoublement de l'objet est autorisé (même s'il est moins fréquent que celui du sujet), le cadien autorise donc la présence d'un marqueur d'objet même en présence d'un objet lexical.

4.2.2 Arguments contre une analyse affixale

Quelques aspects du comportement des pronoms clitiques objets du cadien viennent toutefois à l'encontre d'un traitement affixal:

- la cliticisation n'est pas obligatoire
- le redoublement de l'objet est rare à l'exception de son emploi avec le verbe *aimer*.

Comme nous allons le voir dans la section suivante, cette dernière observation nous permet d'ores et déjà d'affirmer qu'ils pourront plus difficilement être analysés comme des marqueurs d'accord contrairement à ce qui pourrait être le cas pour les clitiques sujets.

4.3 Les pronoms clitiques du cadien sont-ils des marqueurs d'accord ?

En effet, les discussions portant sur le redoublement du sujet et de l'objet concernent cette question.

Nous avons montré en 3.1.6 que le cadien pratique le redoublement du sujet et cela avec tous les types de sujets pleins : pronoms forts, SN définis et quantifiés. Cette variété de français autorisant l'emploi d'un marqueur du sujet en présence d'un sujet lexical, ceci permet de conclure que le pronom sujet clitique cadien est impliqué dans un processus de grammaticalisation vers le statut de marqueur d'accord du verbe. Ceci rejoint les analyses des FPI présentées en 2.2.

La situation est différente pour les pronoms objets cadiens. Nous avons pu constater en 3.2.4 que le redoublement de l'objet était attesté. Ce redoublement est toutefois si rare à l'exception des emplois avec le verbe *aimer* qu'il est difficile d'affirmer que les clitiques objets doivent être analysés comme des marqueurs d'accord contrairement à ce qui était le cas pour les clitiques sujets en dépit de l'emploi d'un marqueur d'objet même en présence d'un objet lexical plein dans les cas où le redoublement de l'objet est autorisé. Si l'on estime que la présence du redoublement de l'objet indique qu'un processus de grammaticalisation vers le statut de marqueur d'accord pourrait être en cours pour les clitiques objets, il est nécessaire de souligner que ce processus ne ferait qu'être amorcé et qu'il sera intéressant d'étudier si, dans les années à venir, ce phénomène connaîtra une réelle expansion.

5 Conclusion

Nos observations nous permettent de conclure en affirmant qu'aucune des approches proposées pour le français ne s'avère totalement adéquate pour rendre compte des pronoms clitiques du cadien. Nous avons pu observer que l'étude de nos données nous fournissait des arguments en faveur d'un traitement affixal alors que d'autres nous orientaient vers une analyse de ces pronoms clitiques comme morphèmes indépendants. La coexistence de deux patrons possibles en ce qui concerne le redoublement des sujets et des objets indique que les pronoms clitiques du cadien semblent bien impliqués dans un processus de grammaticalisation en direction du statut d'affixe mais qu'ils disposent encore d'une certaine autonomie.

De plus, le redoublement du sujet par un clitique montre qu'ils sont également impliqués dans un changement de statut vers celui de marqueur d'accord.

Quelle analyse peut-on alors proposer pour rendre compte des pronoms clitiques de cette variété de français et est-il possible d'envisager une analyse unifiée des pronoms clitiques sujets et objets?

Miller et Monachesi (2003:55-56) suggèrent, sur la base des travaux de Auger (1994), que les clitiques sujets du français ont à la fois le statut de marqueur d'accord et d'affixe lexicalement attaché alors que, si les pronoms objets peuvent être analysés comme des affixes dans toutes les variétés de FPI, ils ne fonctionnent pas comme marque d'accord. Nous avons vu, dans la section 4, que la situation du cadien était similaire par bien des aspects. Nous avons montré toutefois que les pronoms clitiques cadiens conservent encore aujourd'hui un certain degré d'autonomie.

L'étude de nos données nous permet d'affirmer pour conclure que, si les pronoms clitiques cadiens semblent bien impliqués dans un processus de grammaticalisation en direction du statut d'affixes marqueurs d'accord, ils ne peuvent aujourd'hui être analysés ainsi. Une troisième voie demandera à être explorée: peuvent-ils être analysés comme des pronoms incorporés? L'incorporation étant un procédé qui rend compte des constructions où un verbe et un de ses arguments forment une entité d'une cohésion particulièrement étroite, il sera intéressant d'examiner dans quelle mesure ce cadre d'analyse permettra d'apporter une réponse aux questions que soulèvent les spécificités de comportement des pronoms clitiques cadiens.

Références bibliographiques

- Auger, J. (1994). *Pronominal Clitics in Quebec Colloquial French: A Morphological Analysis*. Thèse de doctorat non publiée, University of Pennsylvania, IRCS Report 94-29.
- Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 24,1 : 21-60.
- Bodin, C. (1987). *The Dialectal Origins of Louisiana Acadian French*, UMI (University Microfilms) Dissertation Services.
- Brandi, L. et Cordin, P. (1989). Two Italian dialects and the null subject parameter, dans : O. Jaeggli and K. Safir (eds) *The Null Subject Parameter*. Dordrecht: Kluwer, pp. 111-142.
- Brasseaux, C. (1998). Acadian Settlement Patterns, 1765-1900, dans *Creoles and Cajuns: French Louisiana – La Louisiane Française*, Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Brown, B. (1988). *Pronominal Equivalence in a Variable Syntax*, Unpublished dissertation, University of Texas at Austin.
- Conwell, M. et A. Juilland, (1963). *Louisiana French Grammar*, La Haye : Mouton.
- Côté, M.-H. (2001). On the Status of Subject Clitics in Child French, dans M. Algren, A. Barresa, M.-J. Ezeizabarrena, I. Idiazabal and B. MacWhinney (eds.) *Research on Child Language Acquisition*, Sommerville : Cascadilla Press : 1314-1330.
- De Cat, C. (2005). French subject clitics are not agreement markers. *Lingua* 115: 1195-1219
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*, Paris: Armand Colin.
- Gadet, F. (1992). *Le français populaire*, Paris: Presses Universitaires de France
- Girard, F.(2010): Le statut des clitiques sujets cadiens, dans F. Neveu, Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds.) *Deuxième Congrès mondial de linguistique française*, Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010, 978-2-7598-0534-1, Paris, 2010, Institut de Linguistique, s. 2103-2112.
- Griole, P. (1986). *Cadjins et créoles en Louisiane*, Paris : Payot.
- Heap, D. Et Y. Roberge (2001): Cliticisation et théorie syntaxique, 1971-2001, *Revue québécoise de linguistique*, vol.30, 1,2001, Montréal: RQL (UQAM): 63-90.
- Hirschbühler, P. (1971) : Contribution à une étude transformationnelle de l'interrogation en français, *Le Langage et l'Homme* , 16 : 28-35.
- Kayne, R. (1975). *French Syntax: the Transformational Cycle*, Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Kayne, R. (1983). Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français, *Langue française* 58 : 36-65.
- Miller, P. & Monachesi, P. (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes. dans Godard, G. (éd) *Les langues romanes : Problèmes de la phase simple*. Paris : CNRS éditions, 67-123.
- Perlmutter, D. (1971). *Deep and Surface Structure Constraints in Syntax*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Rizzi, L. (1986). On the status of subject clitics in Romance, dans : O. Jaeggli et C. Silva Corvalàn (eds) *Studies in Romance Linguistics*, Dordrecht : Foris, pp. 391-419.
- Roberge, Y. (1990). *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*, Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Zribi-Hertz, A. (1994). La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et avancé, *Travaux de linguistique et de philologie* 32 :131-147.
- Zwicky, A. (1977). *On Clitics*, Bloomington : Indiana University Linguistics Club.

¹ Cet article reprend, pour ce qui est des pronoms sujets, des données exposées dans une communication présentée au CMLF 2010 (Girard 2010)

² Les données cadiennes présentées dans cet article proviennent d'un corpus oral que nous avons recueilli en 1997 et du corpus de LSU constitué sous la direction de la professeure Dubois. À cela s'ajoutent quelques exemples extraits des contes cadiens transcrits par Ancelet dans *Cajun and Creole Folktales* (1994), de *Cadjins et créoles en Louisiane* de Griolet ainsi que de la *Louisiana French grammar* de Conwell et Juilland (1963).